

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Biwater Maroc SA » par la société « Arma Holding SA », à travers l'acquisition de 100% des actions de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : La Société Arma Holding SA ;
- **La cible** : La Société Biwater Maroc SA.

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif ;

Secteurs économiques concernés

- Traitement des eaux usées.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 septembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique, Conformément à la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et au décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, concernant l'acquisition du contrôle exclusif de la société « Biwater Maroc SA », une société anonyme de droit marocain au capital de dix millions huit cent mille (10.800.000) dirhams dont le siège social est sis à 28, Rue Galacia Secteur 19 Hay Riad - Rabat, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 72695, par la société « Arma Holding SA », une société anonyme de droit marocain au capital de cinq millions (5.000.000) de Dirhams, dont le siège social est sis Avenue Mehdi Ben Barka, Lotissement Soumia n°5, Souissi 1000 Rabat, immatriculée au registre du commerce de Rabat sous le numéro 11319, qui se portera directement acquéreur d'un nombre d'actions représentant cent pour cent (100%) du capital social et des droits de vote y afférents de la société « Biwater Maroc SA».

Fait à Rabat le 11 septembre 2023